

Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires (fiche nationale)

RNCP40507 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	210, 313, 314
Formacode(s)	21052, 21053, 21554
Code(s) ROME	A1301, A1405, A1416, D1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'ORLEANS · SIRET : 19450855200016

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS) · SIRET : 19561718800600

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE DU MANS · SIRET : 19720916600010

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFAA 49 EDGARD PISANI	19490963600053	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION BRETAGNE	13003149500018	Former et organiser l'évaluation
FORMASUP NORD-PAS DE CALAIS	42813525500050	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE CATHOLIQUE OUEST BRETAGNENORD	39326123500013	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs

d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les entreprises agricoles et agro-alimentaires connaissent depuis quelques années des évolutions importantes et doivent s'adapter pour faire face à des défis majeurs. Au niveau national, le paysage agricole évolue incontestablement avec notamment une diminution nette de la SAU (Surface Agricole Utile) (63% à 52% entre 1950 et 2023) et du nombre d'exploitations (490 000 à 390 000 entre 2020 et 2010), (Agreste, Graph'Agri 2024).

Ce constat pose question pour un secteur contribuant à assurer l'alimentation humaine, d'autant plus pour le premier pays producteur agricole européen (86,7 milliards d'euros de produits agricoles, soit 17,7 % de la production en valeur de l'UE pour 2024).

Ces évolutions affectent l'ensemble des productions agricoles, grandes cultures, polyculture, élevage, arboriculture, viticulture... La viticulture n'est pas essentielle sur le plan alimentaire mais elle l'est sur les plans culturels et économiques. Ainsi, la filière vitivinicole génère un chiffre d'affaires global de 92 milliards d'euros et représente 440 000 emplois (Vin et Société, chiffres clés 2024). Dans ce contexte, une gestion stratégique des exploitations agricoles est essentielle. Elle est toutefois confrontée à des évolutions majeures aux niveaux climatique, environnemental, économique, social et juridique.

Cette certification permet aux diplômés d'avoir une approche transversale de la gestion d'une exploitation agricole, notamment de la gestion du risque, et d'en établir un diagnostic. Ils seront en capacité de proposer une gestion stratégique s'inscrivant dans la durabilité et permettant d'anticiper, voire de traiter les risques aux travers de solutions économiquement viables et socialement supportables pour une entreprise.

ACTIVITÉS VISÉES

- Gestion des moyens de production, techniques, humains et financiers, de l'exploitation agricole ou agroalimentaire
- Établissement du budget et aide au pilotage financiers des projets
- Gestion des contrats sociaux, commerciaux ou de contentieux de l'exploitation agricole
- Participation au management de la qualité
- Surveillance de l'activité de l'entreprise grâce à l'utilisation et la création d'indicateurs de gestion, notamment grâce à l'intelligence artificielle
- Identification, anticipation et gestion du risque au sein d'une entreprise agricole ou agroalimentaire
- Veille sur l'évolution du marché agricole, agro-alimentaire et vinicole et anticipation de la demande et habitudes de consommation,
- Veille sur l'innovation technique pouvant être intégrée dans les itinéraires techniques de production (par exemple, analyse des images satellite et des images prises par drone)
- Développement de nouvelles stratégies de production agricole et de commercialisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
 - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
 - Développer une argumentation avec esprit critique
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques de la mention
- Définir les itinéraires techniques de production adaptés à une gestion durable de l'exploitation agricole ou agroalimentaire

- Construire le budget de l'entreprise et assurer son suivi en fonction de l'itinéraire technique adopté
- Développer la stratégie commerciale de l'entreprise en fonction de sa spécificité
- Développer un portefeuille client en fonction de la stratégie commerciale choisie
- Développer le portefeuille clientèle dans le cadre de la stratégie commerciale définie par l'entreprise agricole ou agroalimentaire
- Concevoir une procédure permettant d'appliquer et de respecter la réglementation Européenne administrative et financière
- Évaluer les forces, faiblesses, menaces, et opportunités afin de proposer des conseils stratégiques à l'entreprise agricole ou agroalimentaire
- Analyser le système de production de l'entreprise sur les aspects techniques et environnementaux en s'inspirant du plan national d'adaptation au changement climatique
- Examiner les budgets pour analyser le fonctionnement et les indicateurs financiers de l'entreprise
- Vérifier la gestion technique de l'entreprise et le respect de la réglementation
- Évaluer le fonctionnement global et les ressources humaines de l'entreprise
- Analyser la stratégie commerciale adoptée par l'entreprise
- Proposer des pistes d'amélioration et d'optimisation de l'entreprise en fonction des multiples indicateurs identifiés
- Analyser les évolutions nécessitant des adaptations techniques et financières et les intégrer (ex . adaptation au changement climatique)
- Identifier les innovations dont la mise en place présente une plus value
- Développer une production vertueuse par le suivi des normes de qualité et l'intégration d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale
- Concevoir des stratégies de gestion (management / marketing) adaptées pour maintenir et améliorer la performance économique et organisationnelle en s'inspirant du plan national au changement climatique
- Anticiper de façon transversale les risques de l'entreprise et leur gestion
- Organiser de nouvelles stratégies de production et de commercialisation

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40507BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40507BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40507BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40507BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40507BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40507BC06 — Assurer le pilotage de l'exploitation agricole ou de l'organisation agroalimentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les itinéraires techniques de production adaptés à une gestion durable de l'exploitation agricole ou agroalimentaire
- Construire le budget de l'entreprise et assurer son suivi en fonction de l'itinéraire technique adopté
- Développer la stratégie commerciale de l'entreprise en fonction de sa spécificité
- Développer un portefeuille client en fonction de la stratégie commerciale choisie
- Développer le portefeuille clientèle dans le cadre de la stratégie commerciale définie par l'entreprise agricole ou agroalimentaire
- Concevoir une procédure permettant d'appliquer et de respecter la réglementation Européenne administrative et financière

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40507BC07 — Réaliser un diagnostic et/ou un audit technique, financier et organisationnel pour définir une stratégie d'évolution et/ ou apporter des conseils

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer les forces, faiblesses, menaces, et opportunités afin de proposer des conseils stratégiques à l'entreprise agricole ou agroalimentaire

- Analyser le système de production de l'entreprise sur les aspects techniques et environnementaux en s'inspirant du plan national d'adaptation au changement climatique
- Examiner les budgets pour analyser le fonctionnement et les indicateurs financiers de l'entreprise
- Vérifier la gestion technique de l'entreprise et le respect de la réglementation
- Évaluer le fonctionnement global et les ressources humaines de l'entreprise
- Analyser la stratégie commerciale adoptée par l'entreprise
- Proposer des pistes d'amélioration et d'optimisation de l'entreprise en fonction des multiples indicateurs identifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40507BC08 — Conduire une gestion stratégique de l'exploitation agricole ou de l'organisation agroalimentaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les évolutions nécessitant des adaptations techniques et financières et les intégrer (adaptation au changement climatique)
- Identifier les innovations dont la mise en place présente une plus value
- Développer une production vertueuse par le suivi des normes de qualité et l'intégration d'une démarche de responsabilité sociétale et environnementale
- Concevoir des stratégies de gestion (management / marketing) adaptées pour maintenir et améliorer la performance économique et organisationnelle en s'inspirant du plan national au changement climatique
- Anticiper de façon transversale les risques de l'entreprise et leur gestion
- Organiser de nouvelles stratégies de production et de commercialisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités

- A01 : Produits de l'agriculture et de la chasse et services annexes
- M70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
- M69 : Activités juridiques et comptables

Chambres d'agriculture, autres organismes publics ou structures privées, exploitations agricoles, coopératives ou négoce agricoles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable d'exploitation agricole
- Responsable administratif et financier d'une coopérative ou d'un négoce agricole
- Responsable technique / qualité en industrie agroalimentaire
- Technico-commercial au sein d'une coopérative, d'un négoce ou d'une entreprise agroalimentaire
- Conseiller au sein d'un centre de gestion, des chambres d'agriculture, autres organismes publics ou structures privées
- Conseiller clientèle professionnelle agricole en banque/assurance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour l'emploi d'exploitant agricole, la réglementation est la suivante :

Code rural et de la pêche maritime articles L1 à L958-15, Livre III : Exploitation agricole Articles L311-1 à L375-4, Dispositions générales Articles L311-1 à L315-6

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 243 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	201 516
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	74 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 222 €
Selon la branche	8 336 € – 9 222 €
Prise en charge	Branches concernées
9 222 €	Valeur par défaut · 210 branches

8 700 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole
8 370 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 336 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP29762

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-angers.fr/>
<https://www.univ-ubs.fr/fr/index.html>
<https://www.unicaen.fr/>
<https://www.u-bourgogne.fr/>
<https://www.univ-orleans.fr/>
<https://www.univ-littoral.fr/>
<http://www.univ-lemans.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40507/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 200 €
Durée	1158 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	6
Organismes gestionnaires (CFA)	6
Organismes formateurs	6
Régions couvertes	5
Départements couverts	6
Organismes certifiés Qualiopi	6

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 448 €
Coût moyen par dossier	2 448 €
Durée moyenne	1158 h
Période	09/2025
France compétences	80 %
Reste à charge titulaire	20 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.